

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60227-5

1997

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2003-06

Amendement 2

**Conducteurs et câbles isolés au polychlorure
de vinyle, de tension assignée au plus égale
à 450/750 V –**

**Partie 5:
Câbles souples**

Amendment 2

**Polyvinyl chloride insulated cables
of rated voltages up to and including
450/750 V –**

**Part 5:
Flexible cables (cords)**

© IEC 2003 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

G

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
20/626/FDIS	20/641/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2008. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Supprimer le Tableau 4 de la liste des tableaux.

Pages 4 et 6

Dans le titre remplacer «tension nominale» par «tension assignée».

Page 6

1.1 Domaine d'application

Dans la deuxième ligne du premier paragraphe remplacer «tension nominale» par «tension assignée».

1.2 Références normatives

Supprimer la CEI 60885 de la liste.

Page 8

2.2 Tension nominale

Remplacer le titre existant par ce qui suit:

«Tension assignée»

FOREWORD

This amendment has been prepared by IEC technical committee 20: Electric cables.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
20/626/FDIS	20/641/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2008. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 3

CONTENTS

Delete Table 4 from the list of tables.

Pages 5 and 7

Title

This change concerns the French text only.

Page 7

1.1 Scope

This change concerns the French text only.

1.2 Normative references

Delete IEC 60885 from the list.

Page 9

This change concerns the French text only.

Pages 10 (18, 22 et 28)

Tableaux 1 (5, 7 et 9)

Ajouter au bas de chaque tableau la note suivante:

NOTE Les dimensions extérieures moyennes ont été calculées en accord avec la CEI 60719 .

Page 10

Tableau 2 – Essais concernant les câbles du type 60227 IEC 41

Remplacer les lignes 2.2, 2.3, 3, 4, 5 et 6 par celles qui suivent:

1 N° de réf.	2 Essai	3 Catégorie de l'essai	4 Méthode d'essai décrite dans:	
			Norme CEI	Paragraphe
2.2	Mesure de l'épaisseur de l'enveloppe isolante	T, S	CEI 60227-2	1.9
2.3	Mesure des dimensions extérieures	T, S	CEI 60227-2	1.11
3	<i>Propriétés mécaniques de l'enveloppe isolante</i>			
3.1	Essai de traction avant et après vieillissement	T	CEI 60811-1-1 CEI 60811-1-2	9.1 8.1
3.2	Essai de perte de masse	T	CEI 60811-3-2	8.1
4	<i>Essai de pression à température élevée</i>	T	CEI 60811-3-1	8.1
5	<i>Elasticité à basse température</i>			
5.1	Essai de pliage de l'enveloppe isolante à basse température	T	CEI 60811-1-4	8.1
6	<i>Essai de choc thermique</i>	T	CEI 60811-3-1	9.1

Page 12

3 Câble souple méplat sans gaine

Remplacer le titre et le texte de cet article par le texte suivant:

3 Non utilisé

Page 16

4.3.2 Enveloppe isolante

Dans le dernier alinéa, remplacer « colonne 6 » par « colonne 7 ».

4.3.4 Diamètre extérieur

Remplacer la phrase existante par ce qui suit:

Le diamètre extérieur moyen doit être compris dans les limites données dans le tableau 5, colonnes 5 et 6.